

CANADA  
Province de Québec  
District de : Québec  
No division : 01-Montréal  
No cour : 500-11-056311-190  
No dossier : 41-2496064

COUR SUPÉRIEURE  
(Chambre commerciale)  
*Loi sur la faillite et l'insolvabilité*

**Avis de la proposition aux créanciers et  
Avis d'audition de la demande d'approbation par le tribunal d'une proposition**  
(article 51 et alinéa 58(b) de la Loi)

**Dans l'affaire de la proposition de  
Biomod Concepts Inc.  
de la ville de Montréal  
dans la province de Québec**

Avis est donné que Biomod Concepts Inc. de la ville de Montréal dans la province de Québec a déposé une Proposition entre nos mains, en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Une copie des documents suivants est affichée sur le site internet de Richter Groupe Conseil Inc. ([www.richter.ca](http://www.richter.ca)), à l'adresse suivante <https://www.richter.ca/fr/insolvencycase/biomod-concepts-inc-2/>

- État succinct de son actif et de son passif;
- Liste des créanciers visés par la Proposition et dont les réclamations se chiffrent à 250 \$ ou plus;
- Rapport du Syndic sur la situation financière de la débitrice et sur la Proposition;
- Proposition; et
- Formulaire de preuve de réclamation, de votation et de procuration.

Une assemblée générale des créanciers sera tenue le 29 octobre, 2019 à 14h30, au bureau de Richter Groupe Conseil Inc, 1981 avenue McGill College, 11<sup>e</sup> étage, Montréal QC H3A 0G6.

Les créanciers, ou toute catégorie de créanciers ayant droit de voter à l'assemblée, peuvent, au moyen d'une résolution, accepter la Proposition, telle que formulée ou telle que modifiée à l'assemblée. Si la Proposition est ainsi acceptée et si elle est approuvée par le tribunal, elle deviendra obligatoire pour tous les créanciers ou pour la catégorie de créanciers visés.

Avis est donné que, si la Proposition est acceptée à l'assemblée générale des créanciers, une demande sera faite au tribunal, Cour Supérieure – Montréal, 1, rue Notre-Dame E., salle 16.10, Montréal QC Canada H2Y 1B6, le 7 novembre 2019 à 8h45, en vue de faire approuver la Proposition de Biomod Concepts Inc.

Les preuves de réclamation, procurations et formulaires de votation dont l'usage est projeté à l'assemblée doivent nous être remis avant l'assemblée des créanciers.

Daté le 17 octobre, 2019, à Montréal en la province de Québec.

Richter Groupe Conseil Inc.  
Syndic autorisé en insolvabilité agissant *in re* la Proposition de  
Biomod Concepts Inc.



Andrew Adessky, CPA, CA, CIRP, SAI

T. 514.908.3796 / 1.866.595.9751  
F. 514.934.8603  
[reclamations@richter.ca](mailto:reclamations@richter.ca)

Richter Groupe Conseil Inc.  
1981 McGill College  
Montréal, QC H3A 0G6  
[www.richter.ca](http://www.richter.ca)

Montréal, Toronto

(English – over)

# RICHTER

CANADA  
Province of Quebec  
District of: Quebec  
Division No.: 01-Montréal  
Court No.: 500-11-056311-190  
Estate No.: 41-2496064

SUPERIOR COURT  
(Commercial Division)  
*Bankruptcy and Insolvency Act*

**Notice of Proposal to Creditors and  
Notice of Hearing of Application for Court Approval of Proposal**  
(Section 51 and Paragraph 58(b) of the Act)

**In the Matter of the Proposal of  
Biomod Concepts Inc.  
Of the City of Montreal  
in the Province of Quebec**

Take notice that Biomod Concepts Inc. of the City of Montreal in the Province of Quebec has lodged with us a Proposal under the *Bankruptcy and Insolvency Act*.

A copy of the following documents is posted on Richter Advisory Group Inc.'s website ([www.richter.ca](http://www.richter.ca)), at the following address: <https://www.richter.ca/insolvencycase/biomod-concepts-inc/>

- Condensed statement of the Debtor's assets and liabilities;
- List of the creditors affected by the Proposal and whose claims amount to \$250 or more;
- Report of the Trustee on the financial situation of the Debtor and on the Proposal;
- Proposal; and
- Proof of claim, voting and proxy form.

A general meeting of the creditors will be held on October 29, 2019 at 2:30 PM at Richter Advisory Group Inc, 1981 avenue McGill College, 11th floor, Montréal QC H3A 0G6.

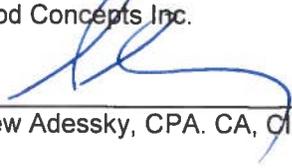
The creditors, or any class of creditors qualified to vote at the meeting, may by resolution accept the Proposal either as made or as altered or modified at the meeting. If so accepted and if approved by the court the Proposal will be binding on all the creditors or the class of creditors affected.

Take notice that, if the Proposal is accepted by the creditors, an application will be made to the court, Superior Court - Montréal, 1, rue Notre-Dame E., Room 16.10, Montréal, QC, H2Y 1B6, on November 7, 2019 at 8:45 AM to approve the Proposal of Biomod Concepts Inc.

Proofs of claim, proxies and voting letters intended to be used at the meeting must be lodged with us prior to the commencement of the meeting of creditors.

Dated at Montréal in the Province of Québec, October 17, 2019.

Richter Advisory Group Inc.  
Trustee acting *in re* the proposal of  
Biomod Concepts Inc.

  
Andrew Adessky, CPA, CA, CIRP, LIT

T. 514.908.3796 / 1.866.595.9751  
F. 514.934.8603  
[claims@richter.ca](mailto:claims@richter.ca)

Richter Groupe Conseil Inc.  
1981 McGill College  
Montréal, QC H3A 0G6c  
[www.richter.ca](http://www.richter.ca)

Montréal, Toronto

(Français – verso)

District de: Québec  
 No division: 01 - Montréal  
 No cour: 500-11-056311-190  
 No dossier: 41-2496064

original  modifié

\_ FORMULAIRE 78 \_  
 Bilan - proposition déposée par une entité  
 (paragraphe 49(2), alinéa 158d) et paragraphes 50(2) et 62(1) de la Loi

Dans l'affaire de la proposition de  
 Biomod Concepts Inc.  
 de la ville de Montréal  
 dans la province de Québec

Au débiteur :

Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude le présent formulaire et les annexes applicables indiquant la situation des affaires de Biomod Concepts Inc. à la date du dépôt de votre proposition (ou de votre avis d'intention) le 7 octobre 2019. Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées, constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle.

PASSIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)	ACTIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)
1. Créanciers non garantis: voir liste A . . . . .	1. Inventaire . . . . .
4,034,474.46	8,000.00
Équilibre de réclamations garantis: voir liste "B" . . . . .	2. Aménagements . . . . .
6,700,294.57	0.00
Créanciers non garantis total. . . . .	3. Comptes à recevoir et autres créances: voir liste E
10,734,769.03	Bonnes . . . . .
2. Créanciers garantis: voir liste B . . . . .	484,502.00
608,652.18	Douteuses . . . . .
3. Créanciers privilégiés: voir liste C . . . . .	0.00
0.00	Mauvaises . . . . .
4. Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres (voir liste D)pouvant être réclamées pour une somme de . . . . .	0.00
0.00	Estimation des créances qui peuvent être réalisées . . . . .
Total du passif . . . . .	484,502.00
11,343,421.21	4. Lettres de change, billets à ordre, etc., voir liste F . . . . .
Surplus . . . . .	0.00
NIL	5. Dépôts en institutions financières . . . . .
	89,750.18
	6. Espèces . . . . .
	0.00
	7. Bétail . . . . .
	0.00
	8. Machines, outillage et installation . . . . .
	26,400.00
	9. Immeubles et biens réels : voir liste G . . . . .
	0.00
	10. Ameublement . . . . .
	0.00
	11. REER, FERR, Assurances-vie etc . . . . .
	0.00
	12. Valeurs mobilières(actions, obligations, débetures etc. . . . .
	0.00
	13. Droits en vertu de testaments . . . . .
	0.00
	14. Véhicules . . . . .
	0.00
	15. Autres biens : voir liste H . . . . .
	0.00
	Si le débiteur est une personne morale, ajoutez :
	Montant du capital souscrit . . . . .
	6,855,941.00
	Montant du capital payé . . . . .
	6,855,941.00
	Solde souscrit et impayé . . . . .
	0.00
	Estimation du solde qui peut être réalisé . . . . .
	0.00
	Total de l'actif . . . . .
	608,652.18
	Déficit . . . . .
	10,734,769.03

Je, Philippe de Gaspé Beaubien III, de Montréal en la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, à ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier des affaires de Biomod Concepts Inc. en ce 7 octobre 2019, et indiquent au complet tous des biens de quelque nature qu'ils soient, en possession de Biomod Concepts Inc. et réversibles, tels que définis par la Loi.

ASSERMENTÉ (ou déclaré solennellement)  
 devant moi le 7 octobre 2019, à Montréal en la province de Québec.

signé

\_\_\_\_\_  
 Vicky Coupal, Commissaire à l'Assermentation  
 Pour la province de Québec  
 Expire le 18 septembre 2022

signé

\_\_\_\_\_  
 Philippe de Gaspé Beaubien III

District of: Quebec  
 Division No. 01 - Montréal  
 Court No. 500-11-056311-190  
 Estate No. 41-2496064

Original  Amended

- Form 78 -  
 Statement of Affairs (Business Proposal) made by an entity  
 (Subsection 49(2) and Paragraph 158(d) of the Act / Subsections 50(2) and 62(1) of the Act)

In the Matter of the Proposal of  
 Biomod Concepts Inc.  
 Of the City of Montreal  
 in the Province of Quebec

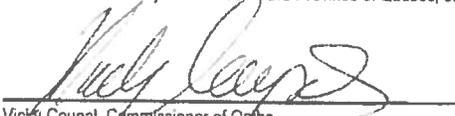
To the debtor:

You are required to carefully and accurately complete this form and the applicable attachments showing the state of Biomod Concepts Inc. affairs on the date of the filing of your proposal (or notice of intention, if applicable), on the 7th day of October 2019. When completed, this form and the applicable attachments will constitute the Statement of Affairs and must be verified by oath or solemn declaration.

LIABILITIES (as stated and estimated by the officer)	ASSETS (as stated and estimated by the officer)
1. Unsecured creditors as per list "A" . . . . . 4,034,474.46	1. Inventory . . . . . 8,000.00
Balance of secured claims as per list "B" . . . . . 6,700,294.57	2. Trade fixtures, etc. . . . . 0.00
Total unsecured creditors . . . . . 10,734,769.03	3. Accounts receivable and other receivables, as per list "E"
2. Secured creditors as per list "B" . . . . . 608,652.18	Good . . . . . 484,502.00
3. Preferred creditors as per list "C" . . . . . 0.00	Doubtful . . . . . 0.00
4. Contingent, trust claims or other liabilities as per list "D" . . . . . 0.00	Bad . . . . . 0.00
estimated to be reclaimable for . . . . .	Estimated to produce . . . . . 484,502.00
Total liabilities . . . . . 11,343,421.21	4. Bills of exchange, promissory note, etc., as per list "F" . . . . . 0.00
Surplus . . . . . NIL	5. Deposits in financial institutions . . . . . 89,750.18
	6. Cash . . . . . 0.00
	7. Livestock . . . . . 0.00
	8. Machinery, equipment and plant . . . . . 26,400.00
	9. Real property or immovable as per list "G" . . . . . 0.00
	10. Furniture . . . . . 0.00
	11. RRSPs, RRIFFs, life insurance, etc. . . . . 0.00
	12. Securities (shares, bonds, debentures, etc.) . . . . . 0.00
	13. Interests under wills . . . . . 0.00
	14. Vehicles . . . . . 0.00
	15. Other property, as per list "H" . . . . . 0.00
	If debtor is a corporation, add:
	Amount of subscribed capital . . . . . 6,855,941.00
	Amount paid on capital . . . . . 6,855,941.00
	Balance subscribed and unpaid . . . . . 0.00
	Estimated to produce . . . . . 0.00
	Total assets . . . . . 608,652.18
	Deficiency . . . . . 10,734,769.03

I, Philippe de Gaspé Beaubien III, of the City of MONTREAL in the Province of Quebec, do swear (or solemnly declare) that this statement and the attached lists are to the best of my knowledge, a full, true and complete statement of Biomod Concepts Inc. affairs on the 7th day of October 2019 and fully disclose all property of every description that is in Biomod Concepts Inc. possession or that may devolve on it in accordance with the Act.

SWORN (or SOLEMNLY DECLARED)  
 before me at the City of Montréal in the Province of Quebec, on this 7th day of October 2019

  
 Vicky Coupal, Commissioner of Oaths  
 For the Province of Quebec  
 Expires September 18, 2022



  
 Philippe de Gaspé Beaubien III

District of: Quebec  
 Division No. 01 - Montréal  
 Court No. 500-11-056311-190  
 Estate No. 41-2496064

FORM 78 – Continued

List "A"  
 Unsecured Creditors

Biomod Concepts Inc.

No.	Name of creditor	Address	Unsecured claim	Balance of claim	Total claim
1	6-TELECOM	1777 NOBEL, LOCAL C Ste-Julie QC J3E 1Z6	113.03	0.00	113.03
2	9358-6790 QUÉBEC INC	1851, RUE NOBEL, SAINTE-JULIE QC J3E 1Z6	10,954.82	0.00	10,954.82
3	ABICH INC.	5160, BOUL DÉCARIE, SUITE 340 MONTREAL QC H3X 2H9	2,060.35	0.00	2,060.35
4	ADECCO	305, CHAREST EST, BUREAU 100 QUÉBEC QC G1K 3H3	30,713.12	0.00	30,713.12
5	AGILENT TECHNOLOGIES	6705 MILLCREEK DRIVE, UNIT 5 MISSISSAUGA ON L5N 5M4	1,023.79	0.00	1,023.79
6	AMARO (DISTRIBUTION D. DAUPHINAIS)	309 AVE DES JARDINS, ST-RÉMI QC J0L 2L0	338.00	0.00	338.00
7	ANDICOR SPECIALTY CHEMICALS	590 ABILENE DRIVE, MISSISSAUGA ON L5T 2T4	7,685.73	0.00	7,685.73
8	ASSURANCE DESJARDINS	1 COMPLEXE DESJARDINS MONTREAL QC H5B 1E2	0.00	0.00	0.00
9	ATLAS PHARMA INC	7582 CHEMIN DE LA CÔTE DE LIESSE, MONTREAL QC H4T 1E7	741.60	0.00	741.60
10	B2L SOLUTIONS	1440 HOCQUART, SUITE 120A SAINT-BRUNO QC J3V 6E1	1,421.90	0.00	1,421.90
11	BCF AVOCATS D'AFFAIRES	1100, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE O, 25E ÉTAGE MONTREAL QC H3B 5C9	89,901.65	0.00	89,901.65
12	BÉLIVEAU LEMAIRE	1425, CHEMIN LASALLE, JOLIETTE QC J6E 0L8	2,081.00	0.00	2,081.00
13	BELL	CASE POSTAL 11490, STATION CENTRE-VILLE MONTREAL QC H3C 5R7	130.62	0.00	130.62
14	BORDEN LADNER GERVAIS	1000 DE LA GAUCHETIÈRE O, BUREAU 900 MONTREAL QC H3B 5H4	1,177.34	0.00	1,177.34
15	C.M.S. ÉLECTRIQUE	439 PIERRE-LAPORTE, ST-BRUNO QC J3V 1J7	2,706.51	0.00	2,706.51
16	CAE CAPITAL	200-270 SIR-WILFRID LAURIER BELOEIL QC J3G 4G7	0.00	328,113.37	328,113.37
17	CAFO	160+2001 BOUL. ROBERT-BOURASSA MONTREAL QC H3A 2A6	0.00	0.00	0.00
18	CEMTT	3955, BOUL LAURIER OUEST, ST-HYACINTHE QC J3S 3T8	1,112.50	0.00	1,112.50
19	CENTRE DE RECHERCHE SUR LES NANOQAM	CASE POSTALE 8888, SUCC CENTRE-VILLE MONTREAL QC H3C 3P8	230.83	0.00	230.83
20	CHEVRIER INSTRUMENTS INC	4850 BOUL. GOUIN EST, MONTREAL NORD QC H1G 1A2	392.06	0.00	392.06
21	CLE CAPITAL INC.	3390 SOUTH SERVICE RD, UNIT 104 BURLINGTON ON L7N 3J5	0.00	0.00	0.00
22	CLE CAPITAL INC.	2200 RUE DE LA SIDBÈC SUD TROIS-RIVIERES QC G8Z 4H1	0.00	0.00	0.00
23	CNESST	CP 11493, SUCC CENTRE-VILLE MONTREAL QC H3C 5S1	116.47	0.00	116.47
24	CONFÉRENCE DIALOGUE INC.	CASE POSTALE 37, SUCCURSALE B, MONTREAL QC H3B 3J5	33.28	0.00	33.28

07-Oct-2019

Date

Philippe de Gaspé Beaubien III

District of: Quebec  
 Division No. 01 - Montréal  
 Court No. 500-11-056311-190  
 Estate No. 41-2496064

FORM 78 - Continued

List "A"  
 Unsecured Creditors

Biomod Concepts Inc.

No.	Name of creditor	Address	Unsecured claim	Balance of claim	Total claim
25	DE LAGE LANDEN FINANCIAL SERVICES CANADA INC.	3450 SUPERIOR COURT, UNIT 1 OAKVILLE ON L6L 0C4	33,969.39	0.00	33,969.39
26	DEC LOAN	500-800 RENE-LEVESQUE BLVD MONTREAL QC H3B 2T9	120,742.14	0.00	120,742.14
27	DELOITTE	M11459C BOÎTE POSTALE 11459, SUCC CENTRE-VILLE MONTRÉAL QC H3C 5L6	35,075.71	0.00	35,075.71
28	DEMPSEY CORPORATION (USD)	47 DAVIES AVENUE, TORONTO ON M4M 2A9	829.08	0.00	829.08
29	DOCU-DEPÔT	2301 DE CANNES-BRULÉES, LASALLE QC H8N 3G1	60.19	0.00	60.19
30	DOMINO PRINTING SOLUTIONS	C/O T46062, PO BOX 46042, STN A TORONTO ON M5W 4K9	108.14	0.00	108.14
31	DORFIN	5757 BOUL THIMENS, ST-LAURENT QC H4R 2H6	2,370.19	0.00	2,370.19
32	EBM - EQUIPEMENTS DE BUREAU	1440 HOCQUART, BUREAU 114 ST-BRUNO QC J3V 6E1	969.73	0.00	969.73
33	EMBALLAGES CARROUSEL (LES)	1401 RUE AMPÈRE, BOUCHERVILLE QC J4B 5Z5	385.12	0.00	385.12
34	EMPLOYEE - GROUP NOTICE AND OTHER	1981 MCGILL COLLEGE 12 FLOOR MONTREAL QC H3A 0G6	305,207.35	0.00	305,207.35
35	EMPLOYEE - SALARY AND VACATION	1981 MCGILL COLLEGE, 12E ETAGE MONTREAL QC H3A 0G6	70,961.71	0.00	70,961.71
36	ENTREPOSAGE HERGER	3855, RUE PICARD, ST-HYACINTHE QC J2S 1H3	1,219.67	0.00	1,219.67
37	ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ LÉO ROBERT INC.	462 DES MARTINETS, ST-AMABLE QC J0L 1N0	908.30	0.00	908.30
38	EQUIPACK INC	249 ROUTE 202 OUEST, HINCHINBROOKE QC J0S 1H0	65.54	0.00	65.54
39	ÉTIQUETTES PAZAZZ (LES)	5584, CÔTE-DE-LIESSE, MONTRÉAL QC H4P 1A9	3,937.04	0.00	3,937.04
40	EUROFINS- ENVIRONEX	4495, BOUL. WILFRID-HAMEL, SUITE 150 QUÉBEC QC G1P 2J7	2,867.00	0.00	2,867.00
41	EXOB2B	1897 AVE DE LA SALLE, BUR 101 MONTRÉAL QC H1V 3S1	879.56	0.00	879.56
42	EXPERTS DE L'ENTRETIEN (LES)	2775, BOUL. LAFRAMBOISE, SAINT-HYACINTHE QC J2S 2Z8	2,368.48	0.00	2,368.48
43	FABRICATION MATHIEU JOYAL	5253A DE LORIMIER, MONTRÉAL QC H2H 2C1	106.25	0.00	106.25
44	FEDEX	PO BOX 4626, TORONTO STATION A TORONTO ON M5W 5B4	977.32	0.00	977.32
45	FOURNITURES DE BUREAU DENIS	2990 BOUL LE CORBUSIER, LAVAL QC H7L 3M2	431.58	0.00	431.58
46	FREUDENBERG PERFORMANCE MATERIALS	3500 INDUSTRIAL DRIVE, PO BOX 15910 DURHAM NC 27704 USA	60,071.01	0.00	60,071.01
47	GAMADÉO MÉDIA	1311, RUE DION, VAL DAVID QC J0T 2N0	206.96	0.00	206.96
48	GATTEFOSSÉ CANADA INC	170 ATWELL DRIVE, SUITE 580 TORONTO ON M9W 5Z5	1,387.00	0.00	1,387.00

07-Oct-2019

Date



Philippe de Gaspé Beaubien III

District of: Quebec  
 Division No. 01 - Montréal  
 Court No. 500-11-056311-190  
 Estate No. 41-2496064

FORM 78 – Continued

List "A"  
 Unsecured Creditors

Biomod Concepts Inc.

No.	Name of creditor	Address	Unsecured claim	Balance of claim	Total claim
49	GC CREDIT-BAIL QUEBEC	280-4605 BOULEVARD LAPINIÈRE BROSSARD QC J4Z 3T5	14,111.16	0.00	14,111.16
50	GENATEC	5929 RTE TRANSCANADIENNE, SUITE 240 ST-LAURENT QC H4T 1Z6	2,759.40	0.00	2,759.40
51	GESTION ANDRE MEILLEUR INC.	165 BELANGER St-Eustache QC J7P 4H8	819.20	0.00	819.20
52	GESTION PARASITAIRE GPS	48, RUE PIGEON, VERCHÈRES QC J0L 2R0	634.22	0.00	634.22
53	GOWLINGS	3700-1 PLACE VILLE MARIE MONTREAL QC H3B 3P4	30,531.68	0.00	30,531.68
54	GROUPE CONSEIL ERA	40, PLACE DU COMMERCE, CASIER POSTAL 63015 ÎLE DES SOEURS QC H3E 1V6	13,199.36	0.00	13,199.36
55	GROUPE ENVIRONEX	4495, BOUL. WILFRID-HAMEL, SUITE 150 QUÉBEC QC G1P 2J7	1,494.81	0.00	1,494.81
56	GROUPE FINANCIER LAPLANTE (1997) INC.	50 - 222, COURS DOMINION MONTREAL QC H3J 2X1	46,224.20	0.00	46,224.20
57	GROUPE PREMIER MÉDICAL GPM	2, PLACE LAVAL, SUITE 390, LAVAL QC H7N 5N6	12,547.38	0.00	12,547.38
58	GROUPE QUADRISCAN	6600 ST-URBAIN, BUREAU 304 MONTREAL QC H2S 3G8	557.63	0.00	557.63
59	HALAL MONTREAL CERTIFICATION AUTHORITY	1510, CHEMIN CHAMBLY, SUITE 270 LONGUEUIL QC J4J 3X5	517.39	0.00	517.39
60	IEL LACHANCE	424 ROUTE 279, SAINT-DAMIEN QC G0R 2Y0	2,370.44	0.00	2,370.44
61	IMPRIMERIE STE-JULIE	1851 RUE NOBEL, SAINTE-JULIE QC J3E 1Z6	833.57	0.00	833.57
62	IMS IDENTIFICATION MULTI SOLUTIONS	9000, HENRI-BOURASSA O, MONTREAL QC H4S 1L5	119.57	0.00	119.57
63	INFO COMPLEXE RIVE-SUD	5205 GRANDE ALLÉE SUITE 100, BROSSARD QC J4Z 3G5	0.00	0.00	0.00
64	INNO CENTRE	550 RUE SHERBROOKE O. BUREAU 200 MONTREAL QC H3A 1B9	45,477.72	0.00	45,477.72
65	INTEGA	2805 PLACE LOUIS-R-RENAUD LAVAL QC H7V 0A3	15,950.00	0.00	15,950.00
66	INVESTISSEMENT QUÉBEC	500-1200 ROUTE DE L'ÉGLISE QUEBEC QC G1V 5A3	0.00	4,083,440.87	4,083,440.87
67	JACQUELINE MURRAY	137 VINCENNES, POINTE-CLAIRE QC H9R 4M5	2,100.00	0.00	2,100.00
68	JIM GRAPHICS INC.	1290 CHERBOURG, ST-HUBERT QC J3Y 6G4	631.79	0.00	631.79
69	JOLICOEUR	4132 PARTHENAIS, MONTREAL QC H2K 3T9	2,355.21	0.00	2,355.21
70	LABORATOIRE CHOISY LTÉE	390 BOUL. ST-LAURENT EST, LOUISEVILLE QC J5V 2L7	187.76	0.00	187.76
71	LABORATOIRE DERMSCAN-EUROPE	114 BOULEVARD DU 11 NOVEMBRE 1918, VILLEURBANNE - 69100 EU	0.00	0.00	0.00
72	LAVERY LAWYERS	1, PLACE VILLE-MARIE, SUITE 4000 MONTREAL QC H3B 4M4	11,398.62	0.00	11,398.62

07-Oct-2019

Date

Philippe de Gaspé Beaubien III

District of: Quebec  
 Division No. 01 - Montréal  
 Court No. 500-11-056311-190  
 Estate No. 41-2496064

FORM 78 -- Continued

List "A"  
 Unsecured Creditors

Biomod Concepts Inc.

No.	Name of creditor	Address	Unsecured claim	Balance of claim	Total claim
73	LBC CAPITAL	5035 SOUTH SERVICE ROAD BURLINGTON ON L7L 6M9	38,598.71	0.00	38,598.71
74	LIVINGSTON (CD)	6700 CÔTE DE LIESSE, BUREAU 300 ST-LAURENT QC H4T 2B5	837.84	0.00	837.84
75	LOGAN INSTRUMENTS CORP	19C SCHOOL HOUSE ROAD, SOMERSET NJ 08873 USA	104.23	0.00	104.23
76	LOUISE MARTIN, INTERPRÈTE LSQ	600 BOUL LAURIER, C.P. 83081 BELOEIL QC J3G 4J2	252.94	0.00	252.94
77	LUCAS MEYERS	2600 BOUL. LAURIER, PLACE DE LA CITÉ - TOUR DE LA CITÉ, BUREAU 900 QUÉBEC QC G1V 4W2	533.49	0.00	533.49
78	MACQUAIRE EQUIPEMENT FINANCE (CANADA ) LTD	3100 - 181 BAY STREET TORONTO ON M5J 2T3	2,605.89	0.00	2,605.89
79	MCMMASTER-CARR	200 AURORA INDUSTRIAL PKWY, AURORA OH 44202-8087 USA	1,143.61	0.00	1,143.61
80	MEDPORIUM SOLUTIONS	5721 WENTWORTH, MONTRÉAL QC H4W 2S2	581.21	0.00	581.21
81	MERIDIAN ONECAP CREDIT CORP.	1500-4710 KINGSWAY BURNABY BC V5H 4M2	29,699.26	0.00	29,699.26
82	MERIDIAN ONECAP CREDIT CORP.	2700-3300 BLOOR STREET WEST TORONTO ON M8X 2X3	0.00	0.00	0.00
83	MICHAEL RUBENSTEIN	182 B RUE LEVOISIER, SAINTE-JULIE QC J3E 1Y6	4,258.30	0.00	4,258.30
84	OCCY LABORATOIRE	2929 RUE ARMAND-BOMBARDIER LAVAL QC H7P 6C4	9,418.54	0.00	9,418.54
85	OMEGA	CP 15793 STATION A TORONTO ON M5W 1C1	111.53	0.00	111.53
86	OSLER, HOSKIN & HARCOURT	1000 DE LA GAUCHETIÈRE O, MONTRÉAL QC H3B 4W5	10,910.53	0.00	10,910.53
87	PACHEM DISTRIBUTION	1800 BOUL MICHELIN, LAVAL QC H7L 4R3	0.00	0.00	0.00
88	PRAXAIR CANADA INC.	P.O. BOX 400 STATION D, SCARBOROUGH ON M1R 5M1	151.39	0.00	151.39
89	PUROLATOR	PO BOX 4800 STN MAIN, CONCORD ON L4K 0K1	264.29	0.00	264.29
90	PVISIO	300-1010 RUE DE LA GAUCHETIÈRE OUEST MONTREAL QC H3B 2S1	15,582.47	0.00	15,582.47
91	PYRO AIR	2575 BOUL FORD BLVD, CHATEAUGUAY QC J6J4Z2	2,138.55	0.00	2,138.55
92	QUANTIUS INNOVATION INCOME FUND LP Attn: C/O LEN KOFMAN	1801-1 YOUNGE STREET Toronto ON M5E 1W7	0.00	2,050,054.00	2,050,054.00
93	QUINCAILLERIE STE-JULIE INC.	1999 RUE NOBEL, #20 SAINTE-JULIE QC J3E 1Z7	316.15	0.00	316.15
94	RCAP LEASING INC.	300 - 5575 NORTH SERVICE RD BURLINGTON ON L7L 6M1	0.00	0.00	0.00
95	ROGERS	8200 DIXIE ROAD BRAMPTON ON L6T 0C1	0.00	0.00	0.00
96	ROTHTEC ENGRAVING CORP. NEW BEDFORD	699 TARTILN HILL ROAD, P.O. BOX 50060 NEW BEDFORD MA 02745-0002 USA	1,236.87	0.00	1,236.87

07-Oct-2019

Date

Philippe de Gaspé Beaubien III

District of: Quebec  
 Division No. 01 - Montréal  
 Court No. 500-11-056311-190  
 Estate No. 41-2496064

FORM 78 -- Continued

List "A"  
 Unsecured Creditors

Biomod Concepts Inc.

No.	Name of creditor	Address	Unsecured claim	Balance of claim	Total claim
97	ROTOMETRICS CANADA INC.	C/O LOCKBOX 912310, PO BOX 4090, STATION A TORONTO ON M5W 0E9	5,341.74	0.00	5,341.74
98	SABINSA CORPORATION	20 LAKE DRIVE, EAST WINDSOR NJ 08520-5321 USA	0.00	0.00	0.00
99	SHURTAPE SPECIALTY COATING	PO BOX 744136, ATLANTA GA 30384-4136 USA	494.75	0.00	494.75
100	SIGMA ALDRICH CANADA LTD	2149 WINSTON PARK DRIVE, OAKVILLE ON L6H 6J8	1,201.72	0.00	1,201.72
101	SILVERSON MACHINE INC	355 CHESNUT STREET, PO BOX 589 EAST LONGMEADOW MA 01028 USA	3,011.85	0.00	3,011.85
102	SIS SERVICES	290 BOUL. INDUSTRIEL Boucherville QC J4B 2X4	1,500.34	0.00	1,500.34
103	SOGEALPHA INC.	635-36 DES SUREAUX, BOUCHERVILLE QC J4B 0J6	22,995.00	0.00	22,995.00
104	STRATÉGIEQUERH+ INC.	4645 AV VICTORIA, MONTRÉAL QC H3W 2M9	22,717.34	0.00	22,717.34
105	SUPERSHIP SOLUTIONS	7240 WAVERLY, SUITE 205 MONTRÉAL QC H2R 2Y8	485.03	0.00	485.03
106	SYLVESTRE & ASSOCIES	1395, RUE DANIEL-JOHNSON EST, BUREAU 600 ST-HYACINTHE QC J2S 7Y6	893.97	0.00	893.97
107	T CORP INVESTMENT INC.	1000-999 BOUL. DE MAISONNEUVE O MONTREAL QC H3A 3L4	2,831,540.85	238,686.33	3,070,227.18
108	TAIPAK ENTERPRISE LTD	23000 FRASERWOOD WAY, UNIT 125 RICHMOND BC V6V 3C7	5,659.50	0.00	5,659.50
109	TENAQUIP	22555 AUT TRANSCANADIENNE, SENNEVILLE QC H9X 3L7	0.00	0.00	0.00
110	TRANSPORT GAËTAN MOREAU INC	720 BOULEVARD INDUSTRIEL, SAINT-JEAN SUR RICHELIEU QC J3B 7X4	507.04	0.00	507.04
111	ULINE CANADA	BOX 3500, RPO STREETSVILLE MISSISSAUGA ON L5M 0S8	1,346.58	0.00	1,346.58
112	UPM RAFLATAC INC	PO BOX 15728, STATION A TORONTO ON M5W 1C1	9,134.57	0.00	9,134.57
113	USINAGE LECOUCRS	3118 #13 BERNARD-PILON, ST-MATHIEU DE BELOEIL QC J3G 4S5	1,977.58	0.00	1,977.58
114	VERITIV	4300 HICKMORE, ST-LAURENT QC H4T 1K2	1,350.95	0.00	1,350.95
115	XRM VISION	5445 AVENUE DE GASPÉ, SUITE #110 MONTRÉAL QC H2T 3B2	0.00	0.00	0.00
116	ZYMACHEM 9342-7789 QUEBEC INC	9 DE SOFIA, CANDIAC QC J5R 6Y4	1,709.68	0.00	1,709.68
117	ZZZ CONVERSION EURO 1.5008	1981 MCGILL COLLEGE, 12 FLOOR MONTREAL QC H3A 0G6	0.00	0.00	0.00
118	ZZZ CONVERSION USD 1.3325	1981 MCGILL COLLEGE, 12 FLOOR MONTREAL QC H3A 0G6	0.00	0.00	0.00
<b>Total:</b>			<b>4,034,474.46</b>	<b>6,700,294.57</b>	<b>10,734,769.03</b>

07-Oct-2019

Date

Philippe de Gaspé Beaubien III

District of: Quebec  
 Division No. 01 - Montréal  
 Court No. 500-11-056311-190  
 Estate No. 41-2496064

FORM 78 – Continued

List "B"  
 Secured Creditors

Biomod Concepts Inc.

No.	Name of creditor	Address	Amount of claim	Particulars of security	When given	Estimated value of security	Estimated surplus from security	Balance of claim
1	CAE CAPITAL	200-270 SIR-WILFRID LAURIER BELOEIL QC J3G 4G7	328,113.37	Business Assets - Stock In Trade - Inventory		0.00		328,113.37
2	INVESTISSEMENT QUEBEC	500-1200 ROUTE DE L'EGLISE QUEBEC QC G1V 5A3	197,338.51	Debts Due - Business - R&D Receivable		197,338.51		
3	INVESTISSEMENT QUÉBEC	500-1200 ROUTE DE L'EGLISE QUEBEC QC G1V 5A3	4,083,440.87	Debts Due - Business - Sales Taxes Receivables  Business Assets - Machinery - Capital Assets  Debts Due - Business - R&D Receivable		0.00  0.00  0.00		4,083,440.87
4	QUANTIUS INNOVATION INCOME FUND LP Attn: C/O LEN KOFMAN	1801-1 YOUNGE STREET Toronto ON M5E 1W7	2,050,054.00	Other - Patent and Trademark		0.00		2,050,054.00
5	T CORP INVESTMENT INC.	1000-999 BOUL DE MAISONNEUVE O MONTREAL QC H3A 3L4	650,000.00	Debts Due - Business - Sales Taxes Receivables  Cash on Hand - Chequing - 00011 1934 511 - BMO  Business Assets - Machinery - Capital Assets  Business Assets - Stock In Trade - Inventory  Other - Patent and Trademark  Debts Due - Business - R&D Receivable		102,197.00  89,750.18  26,400.00  8,000.00  0.00  184,966.49		238,686.33
<b>Total:</b>			<b>7,308,946.75</b>			<b>608,652.18</b>	<b>0.00</b>	<b>6,700,294.57</b>

07-Oct-2019

Date

Philippe de Gaspé Beaubien III

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC  
NO DE DIVISION : 01-MONTRÉAL  
NO DE COUR : 500-11-056311-190  
NO DE DOSSIER : 41-2496064

COUR SUPÉRIEURE  
(En matière de faillite et d'insolvabilité)

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE BIOMOD CONCEPTS INC., personne morale légalement constituée, dont le siège social est situé au 999 boul. de Maisonneuve, Ouest, suite 1000, Montréal, Québec H3A 3L4.

la DÉBITRICE

### PROPOSITION

Nous, Biomod Concepts Inc., débitrice précitée, soumettons la proposition suivante conformément à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* :

1. DÉFINITIONS :

« ACHETEUR » désigne la partie qui a acheté les ACTIFS DE VENTE dans le cadre d'une VENTE APPROUVÉE, laquelle partie peut être constituée de plus d'une (1) personne, entreprise ou entité ;

« ACTIFS DE VENTE » désigne la totalité de la propriété intellectuelle et certaines immobilisations de la COMPAGNIE visée par une VENTE APPROUVÉE ;

« APPROBATION DE LA PROPOSITION » désigne la situation découlant de l'acceptation de la PROPOSITION par les CRÉANCIERS et de l'approbation de celle-ci par la COUR dans un jugement devenu exécutoire du fait de l'expiration du délai d'appel faute d'appel ou de la confirmation du jugement ou du retrait de l'appel advenant qu'un appel en soit interjeté ;

« APPROBATION DE LA VENTE » désigne le jugement de la Cour supérieure, siégeant en division de faillite, rendu le 4 octobre 2019, approuvant la vente des ACTIFS DE VENTE ;

« ASSEMBLÉE SUR LA PROPOSITION » désigne l'assemblée des créanciers de la COMPAGNIE convoquée afin d'examiner la présente PROPOSITION ;

« AVIS D'INTENTION » désigne l'avis d'intention de déposer une proposition en vertu de la LOI, lequel avis a été déposé le 8 avril 2019 ;

« BIENS ET SERVICES POSTÉRIEURS AU DÉPÔT » désigne tous les frais et toutes les dettes accumulées découlant de biens et de services fournis, de cautionnements émis ou de toute autre contrepartie donnée depuis la date du dépôt de l'AVIS D'INTENTION jusqu'au moment de l'APPROBATION DE LA PROPOSITION ;

« COMITÉ » désigne le comité formé d'au plus cinq (5) particuliers devant être désignés par les créanciers lors de l'assemblée des créanciers convoquée afin d'examiner la PROPOSITION ;

« COMPAGNIE » désigne Biomod Concepts Inc. ;

« COUR » désigne la Cour supérieure siégeant en division de faillite ayant juridiction en vertu de la PROPOSITION ;

« CRÉANCIERS » désigne les détenteurs de Réclamations.

« CRÉANCIERS CHIROGRAPHAIRES » désigne les créanciers chirographaires et non garantis de la COMPAGNIE ;

« CRÉANCIERS GARANTIS » désigne tous créanciers détenant des sûretés valides et opposables à la masse des créanciers et au SYNDIC, sur les biens de la COMPAGNIE ;

« HONORAIRES ET FRAIS DE LA PROPOSITION » désigne tous les honoraires, les frais, les engagements et les obligations appropriés de la COMPAGNIE ou du Syndic à la Proposition de même que les honoraires des avocats de la COMPAGNIE, de comptabilité et de consultation découlant de la Procédure de Proposition et les réclamations s'y rapportant, y compris pour plus de certitude relativement aux mandataires desquels la COMPAGNIE ou le Syndic à la Proposition retient les services. ;

« LOI » désigne la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* ;

« PROPOSITION » désigne la présente proposition ;

« RÉCLAMATIONS CHIROGRAPHAIRES » désigne toutes les créances des CRÉANCIERS CHIROGRAPHAIRES, y compris les créances de quelque nature que ce soit, arrivées ou non à échéance à la date du dépôt de l'AVIS D'INTENTION de la COMPAGNIE, et notamment les créances éventuelles ou non liquidées découlant de n'importe quelle transaction conclue par la COMPAGNIE avant la date du dépôt de l'AVIS D'INTENTION ;

« RÉCLAMATIONS GARANTIES » désigne les réclamations des CRÉANCIERS GARANTIS au sens de la LOI ;

« RÉCLAMATIONS PRIVILÉGIÉES » désigne toutes les réclamations dont la LOI prescrit le paiement par priorité sur toutes les autres réclamations dans le partage des biens d'un débiteur insolvable ;

« RÉCLAMATIONS DES EMPLOYÉS » désigne seulement, à l'exclusion expresse de toute autre réclamation des employés de la COMPAGNIE, les réclamations prioritaires des employés pour les salaires impayés et payés de vacances visées par l'article 60 (1.3) de la LOI, au 8 avril 2019.

« SYNDIC » désigne Richter Groupe Conseil Inc. ;

« VENDEUR » désigne la partie ou les parties transférant les ACTIFS DE VENTE à l'ACHETEUR dans le cadre d'une VENTE APPROUVÉE et pouvant être complétée par la COMPAGNIE, le SYNDIC ou les deux ;

« VENTE » désigne une vente, hors du cours normal des affaires, de la totalité de la propriété intellectuelle et certaines immobilisations de la COMPAGNIE ;

« VENTE APPROUVÉE » désigne la VENTE qui, conformément à l'ordonnance de la COUR rendue le 4 octobre 2019, sera réalisée avant l'APPROBATION DE LA PROPOSITION de la manière prévue aux présentes.

## 2. CONTEXTE

Le 8 avril 2019, la Débitrice susnommée déposait un avis d'intention de faire une proposition. Depuis cette date, les principaux actionnaires, avec l'assistance du SYNDIC ont déployé plusieurs efforts pour soit trouver des investisseurs ou des acheteurs pouvant assurer la continuité des opérations de la COMPAGNIE.

Malheureusement, ces efforts ont été en vain et aucune partie intéressée ne fut identifiée. Compte tenu de cet échec, une offre d'achat de certains actifs fut soumise le 2 octobre 2019, laquelle prévoit l'achat de la totalité de la propriété intellectuelle et certaines immobilisations de la COMPAGNIE, pour un prix de 4,7 millions \$, tel que plus amplement détaillé au rapport du SYNDIC portant sur la PROPOSITION. La transaction en question a été approuvée par la COUR le 4 octobre 2019.

3. PROPOSITION

Dans le cadre de la transaction, l'ACHETEUR a prévu une somme de 300 000 \$ afin de satisfaire les termes d'une PROPOSITION approuvée par les CRÉANCIERS et la COUR. Advenant le refus par les CRÉANCIERS de la présente PROPOSITION, la somme de 300 000 \$ sera retournée à l'ACHETEUR et la COMPAGNIE sera immédiatement déclarée en faillite.

4. CRÉANCIERS GARANTIS

Dans la mesure où les sûretés détenues par les CRÉANCIERS GARANTIS sont valides et opposables à la masse des CRÉANCIERS et au SYNDIC, les RÉCLAMATIONS GARANTIES seront payées en priorité des RÉCLAMATIONS CHIROGRAPHAIRES et des RÉCLAMATIONS PRIVILÉGIÉES à même le produit de réalisation des actifs grevés en faveur de chacun des CRÉANCIERS GARANTIS, selon leur rang, ou selon toute entente ayant pu intervenir entre ces derniers et soit la COMPAGNIE ou l'ACHETEUR.

5. LA COURONNE

Les sommes dues à Sa Majesté du Chef du Canada ou d'une province, susceptibles de faire l'objet d'une demande en vertu du paragraphe 224(1.2) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* ou de toute disposition législative provinciale essentiellement semblable et qui ne seraient pas acquittées au moment du dépôt de l'AVIS D'INTENTION, devront être payées intégralement dans un délai de six (6) mois après l'APPROBATION DE LA PROPOSITION ;

6. EMPLOYÉS

Les RÉCLAMATIONS DES EMPLOYÉS seront acquittées intégralement immédiatement après l'APPROBATION DE LA PROPOSITION. Les employés pourront déposer à titre de CRÉANCIERS CHIROGRAPHAIRES des RÉCLAMATIONS CHIROGRAPHAIRES pour les sommes dues et non comprises dans la RÉCLAMATION DES EMPLOYÉS ;

7. HONORAIRES ET FRAIS DE LA PROPOSITION

Les FRAIS DE LA PROPOSITION devront être acquittés à même la somme de la PROPOSITION (300 000 \$) en priorité par la COMPAGNIE sur toutes les RÉCLAMATIONS PRIVILÉGIÉES et créances des CRÉANCIERS CHIROGRAPHAIRES;

8. CRÉANCIERS PRIVILÉGIÉS

Le paiement des réclamations des CRÉANCIERS PRIVILÉGIÉS, sans intérêt, sera effectué intégralement et par priorité sur toutes les créances des CRÉANCIERS CHIROGRAPHAIRES, dans un délai de soixante (60) jours de l'APPROBATION DE LA PROPOSITION ;

9. CRÉANCES POST-DÉPÔT

Les BIENS ET SERVICES POSTÉRIEURS AU DÉPÔT seront payés par la COMPAGNIE en totalité dans le cours normal des affaires et selon les modalités d'usage dans le commerce ou

conformément aux arrangements conclus par la COMPAGNIE, en priorité des CRÉANCIERS PRIVILÉGIÉS et des CRÉANCIERS CHIROGRAPHAIRES ;

10. CRÉANCIERS CHIROGRAPHAIRES

Chacun des CRÉANCIERS CHIROGRAPHAIRES recevra, en règlement complet et définitif de sa RÉCLAMATION CHIROGRAPHIQUE, sans intérêt, un montant égal à sa part au prorata du montant proposé de 300 000 \$, déduction faite des créances bénéficiant d'une priorité, telle la RÉCLAMATION DES EMPLOYÉS et des HONORAIRES ET FRAIS DE LA PROPOSITION, jusqu'à concurrence du montant de sa RÉCLAMATION CHIROGRAPHIQUE, payable dès que le montant des RÉCLAMATIONS CHIROGRAPHAIRES aura été déterminé ;

Des dividendes intérimaires peuvent être payés de temps à autre dont le montant et le moment du paiement seront établis par le SYNDIC en consultation avec le COMITÉ ;

11. QUITTANCE

La PROPOSITION prévue aux présentes constituera un compromis à l'égard des réclamations envers les administrateurs, passés ou actuels, de la COMPAGNIE qui sont survenues avant le début des procédures sous la LOI et qui ont trait aux obligations de la COMPAGNIE dont les administrateurs sont responsables en vertu de la LOI en leur qualité d'administrateur pour le paiement desdites obligations, et l'acceptation de la PROPOSITION par les CRÉANCIERS et l'APPROBATION DE LA PROPOSITION aura pour effet de relever lesdits administrateurs, passés et actuels, de toutes ces obligations ;

12. NOMINATION D'INSPECTEURS

La COMPAGNIE consent à la création d'un COMITÉ qui sera formé d'au plus cinq (5) particuliers devant être désignés par les CRÉANCIERS lors de l'assemblée des CRÉANCIERS convoquée afin d'examiner la PROPOSITION. Le COMITÉ aura les pouvoirs suivants :

- a) conseiller le SYNDIC en ce qui a trait à l'administration de la PROPOSITION ;
- b) différer le paiement de tout dividende aux CRÉANCIERS CHIROGRAPHAIRES prévu aux présentes ;
- c) convenir avec la COMPAGNIE du montant et des modalités du paiement à verser aux CRÉANCIERS CHIROGRAPHAIRES en règlement des RÉCLAMATIONS CHIROGRAPHAIRES ;
- e) déclarer la PROPOSITION en défaut, en vertu des circonstances prévues aux présentes, et donner instruction au SYNDIC de demander l'annulation de la PROPOSITION en conséquence ;
- f) confirmer que la COMPAGNIE s'est conformée aux conditions et modalités de la PROPOSITION ;

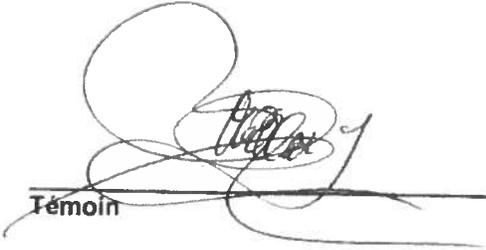
13. SYNDIC

Richter Groupe Conseil Inc., syndic autorisé en insolvabilité, agira en qualité de syndic dans la PROPOSITION, et l'ACHETEUR s'engage à verser au SYNDIC la somme de 300 000 \$, une fois la PROPOSITION acceptée par les CRÉANCIERS et la COUR ;

14. OPÉRATIONS SOUS-ÉVALUÉES ET TRAITEMENTS PRÉFÉRENTIELS

Le SYNDIC sera investi des pouvoirs prévus aux articles 95 à 101 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, lesquels traitent des opérations sous-évaluées et des traitements préférentiels.

FAITE À MONTRÉAL, ce 7 octobre 2019.

  
Témoïn

**BIOMOD CONCEPTS INC.**

  
PAR : Philippe de Gaspé Beaubien III  
Représentant dûment autorisé

# RICHTER

## CETTE FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS EST FOURNIE AFIN DE VOUS AIDER À REMPLIR LE FORMULAIRE DE PREUVE DE RÉCLAMATION

- La preuve de réclamation doit être signée par l'individu qui la remplit.
- La signature du réclamant doit être attestée.
- Indiquer l'adresse complète (incluant le code postal) où tout avis et correspondance doivent être expédiés.
- Le montant sur le relevé de compte doit correspondre au montant réclamé sur la preuve de réclamation.

### PARAGRAPHE 1 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

- Si la personne qui complète la preuve de réclamation n'est pas le créancier lui-même, elle doit préciser son poste ou sa fonction.
- Le créancier doit déclarer la raison sociale complète de la compagnie ou du réclamant.

### PARAGRAPHE 3 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

- Un relevé de compte détaillé doit accompagner la preuve de réclamation et doit refléter les date, numéro de facture et montant de chaque facture ou charge, ainsi que les date, numéro et montant de tout crédit ou paiement. Un relevé de compte sera considéré comme incomplet si ce dernier commence avec un solde d'ouverture. Le créancier doit également indiquer ses adresse postale, numéro de téléphone, numéro de télécopieur et adresse électronique.

### PARAGRAPHE 4 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

- Un créancier non garanti (sous-paragraphe A) doit cocher ce qui s'applique en indiquant s'il revendique ou non un droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité.
- Un créancier à titre de locateur suite à la résiliation d'un bail doit compléter le sous-paragraphe B et joindre tous les détails et les calculs.
- Un créancier garanti doit compléter le sous-paragraphe C et joindre les documents de garantie.
- Un agriculteur, un pêcheur ou un aquiculteur doit compléter le sous-paragraphe D.
- Un salarié doit compléter le sous-paragraphe E, le cas échéant.
- La partie F doit être complétée relativement à un régime de pension.
- Un créancier ayant une réclamation contre les administrateurs, lorsqu'une proposition le prévoit, doit compléter le sous-paragraphe G et y joindre tous les détails et les calculs.
- Un client d'un courtier en valeurs mobilières failli doit compléter le sous-paragraphe H.

### PARAGRAPHE 5 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

- Le réclamant doit indiquer s'il est ou n'est pas lié au débiteur, au sens de la définition de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, en rayant ce qui n'est pas applicable.

### PARAGRAPHE 6 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

- Le réclamant doit fournir une liste détaillée de tous les paiements reçus et/ou crédits accordés, soit :
  - a) au cours des **trois mois** précédant l'ouverture de la faillite, dans le cas où le réclamant et le débiteur **ne sont pas liés**;
  - b) au cours des **douze mois** précédant l'ouverture de la faillite, dans le cas où le réclamant et le débiteur **sont liés**.

### PROCURATION

- a) un créancier peut voter en personne ou par procuration;
- b) une débitrice ne peut être nommée à titre de fondée de pouvoir pour voter à toute assemblée des créanciers;
- c) le syndic peut être désigné à titre de fondé de pouvoir pour le bénéfice de tout créancier;
- d) afin qu'une personne dûment autorisée ait le droit de voter, elle doit elle-même être créancière ou détentrice d'une procuration dûment exécutée. Le nom du créancier doit apparaître sur la procuration.

T. 866.585.9751 / 514.908.3796  
F. 514.934.8603  
[reclamations@richter.ca](mailto:reclamations@richter.ca)

Richter Groupe Conseil Inc.  
Richter Advisory Group Inc.  
1981 McGill College  
Montréal (QC) H3A 0G6

Montréal, Toronto

# RICHTER

## PREUVE DE RÉCLAMATION

(articles 50.1, 81.5 et 81.6, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2) et 128(1) et alinéas 51(1)e) et 66.14b) de la Loi)

Expédier tout avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse suivante :

---

---

Dans l'affaire de la proposition de **Biomod Concepts Inc.** de la ville de Montréal, province de Québec, et de la réclamation de \_\_\_\_\_, créancier.

Je soussigné, \_\_\_\_\_ (nom du créancier ou du représentant du créancier), de \_\_\_\_\_ (ville et province), certifie ce qui suit :

1. Je suis le créancier du débiteur susnommé (ou je suis \_\_\_\_\_ (préciser le poste ou la fonction) de \_\_\_\_\_ (nom du créancier ou de son représentant)).
2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.
3. Le débiteur était, à la date de l'avis d'intention de faire une proposition, soit le 8 avril 2019, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de \_\_\_\_\_ \$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle le débiteur a droit. (L'état de compte ou l'affidavit annexé doit faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)

4. (Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises.)

- A. RÉCLAMATION NON GARANTIE AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$  
(Autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du débiteur à titre de garantie et :  
(Cochez ce qui s'applique.)

pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.  
(« Créancier chirographaire »)

pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi.  
(« Créancier privilégié »)

(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire.)

- B. RÉCLAMATION DU LOCATEUR SUITE À LA RÉSILIATION D'UN BAIL, AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après.  
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

- C. RÉCLAMATION GARANTIE AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du débiteur à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à \_\_\_\_\_ \$ et dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexez une copie des documents relatifs à la garantie.)

- D. RÉCLAMATION D'UN AGRICULTEUR, D'UN PÊCHEUR OU D'UN AQUICULTEUR AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2 (1) pour la somme impayée de \_\_\_\_\_ \$  
(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison.)

T. 514.908.3796 / 1.866.595.9751

F. 514.934.8603

[reclamations@richter.ca](mailto:reclamations@richter.ca)

Richter Groupe Conseil Inc.

Richter Advisory Group Inc.

1981 McGill College

Montréal (QC) H3A 0G6

Montréal, Toronto

FORMULAIRE 31 (suite)

- E. RÉCLAMATION D'UN SALARIÉ AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$
- F. RÉCLAMATION D'UN EMPLOYÉ RELATIVE AU RÉGIME DE PENSION AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$
- G. RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$  
(A remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.)  
J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :  
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)
- H. RÉCLAMATION D'UN CLIENT D'UN COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES FAILLI AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$  
J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après :  
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

5. Au meilleur de ma connaissance, je suis lié (ou le créancier susnommé est lié) (ou je ne suis pas lié ou le créancier susnommé n'est pas lié) au débiteur selon l'article 4 de la Loi, et j'ai (ou le créancier susnommé a) (ou je n'ai pas ou le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le débiteur.

6. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du débiteur, les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon le paragraphe 2(1) de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et le débiteur sont des « personnes liées » au sens du paragraphe 4 de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des 12 mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que définie au paragraphe 2(1) de la Loi. (Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)

Daté le \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Signature du créancier

\_\_\_\_\_  
Signature du témoin

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

REMARQUE : Si un affidavit est joint au présent formulaire, il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits.  
AVERTISSEMENTS : Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.  
Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

**FORMULAIRE DE PROCURATION**

(paragraphe 102(2) et alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de **Biomod Concepts Inc.**

Je, \_\_\_\_\_, de \_\_\_\_\_  
(nom du créancier) (nom du village ou de la ville)

créancier dans l'affaire susmentionnée, nomme \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_,

mon fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci \_\_\_\_\_  
(étant ou n'étant pas) habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place.

Daté le \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Signature du créancier

Par : \_\_\_\_\_  
Nom et titre du signataire autorisé

\_\_\_\_\_  
Signature du témoin

# RICHTER

## THIS INFORMATION SHEET IS SUPPLIED IN ORDER TO ASSIST YOU IN COMPLETING THE PROOF OF CLAIM FORM

- The proof of claim must be signed by the individual completing the form.
- The signature of the claimant must be witnessed.
- Give the complete address (including postal code) where all notices and correspondence are to be forwarded.
- The amount on the statement of account must agree with the amount claimed on the proof of claim.

### PARAGRAPH 1 OF THE PROOF OF CLAIM

- If the individual completing the proof of claim is not the creditor himself, he must state his position or title.
- The creditor must state the full and complete legal name of the Company or the claimant.

### PARAGRAPH 3 OF THE PROOF OF CLAIM

- A detailed statement of account must be attached to the proof of claim and must show the date, the invoice number and the dollar amount of all the invoices or charges, together with the date, the number and the amount of all credits or payments. A statement of account is not complete if it begins with an amount brought forward. In addition, a creditor must indicate his/her address, phone number, fax number and E-mail address.

### PARAGRAPH 4 OF THE PROOF OF CLAIM

- An unsecured creditor (subparagraph (A)) must check and state whether or not a priority rank is claimed under Section 136 of the Bankruptcy and Insolvency Act.
- A claim of landlord (subparagraph (B)) for disclaim of lease must be completed with full particulars and calculations.
- A secured creditor must complete subparagraph (C) and attach a copy of the security documents.
- A farmer, fisherman or aquaculturist must complete subparagraph (D).
- A wage earner must complete subparagraph (E), if applicable.
- Section F must be completed with regard to a pension plan.
- A claim against director(s) (subparagraph (G)), in a proposal which compromises a creditor's claim, must contain full particulars and calculations.
- A customer of a bankrupt securities firm must complete subparagraph (H).

### PARAGRAPH 5 OF THE PROOF OF CLAIM

- The claimant must indicate whether he/she is or is not related to the debtor, as defined in the Bankruptcy and Insolvency Act, by striking out that which is not applicable.

### PARAGRAPH 6 OF THE PROOF OF CLAIM

- The claimant must attach a detailed list of all payments received and/or credits granted, as follows:
  - a) within the **three months** preceding the initial bankruptcy event, in the case where the claimant and the debtor are **not related**;
  - b) within the **twelve months** preceding the initial bankruptcy event, in the case where the claimant and the debtor are **related**.

### PROXY

- a) A creditor may vote either in person or by proxy;
- b) A debtor may not be appointed as proxy to vote at any meeting of the creditors;
- c) The Trustee may be appointed as a proxy for any creditor;
- d) In order for a duly authorized person to have a right to vote he must himself be a creditor or be the holder of a properly executed proxy. The name of the creditor must appear in the proxy.

T. 866.585.9751 / 514.908.3796  
F. 514.934.8603  
[claims@richter.ca](mailto:claims@richter.ca)

Richter Advisory Group Inc.  
Richter Groupe Conseil Inc.  
1981 McGill College  
Montréal (QC) H3A 0G6

Montréal, Toronto

# RICHTER

## PROOF OF CLAIM

(Section 50.1, Subsections 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 81.5, 81.6, 102(2), 124(2), 128(1), and Paragraphs 51(1)(e) and 66.14(b) of the Act)

All notices or correspondence regarding this claim must be forwarded to the following address:

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

In the Matter of the Proposal of **Biomod Concepts Inc.** of the City of Montreal, Province of Quebec, and the claim of \_\_\_\_\_, creditor.

I, \_\_\_\_\_ (name of creditor or representative of the creditor), of \_\_\_\_\_ (city and province), do hereby certify:

1. That I am a creditor of the above-named debtor (or that I am \_\_\_\_\_ (state position or title) of \_\_\_\_\_ (name of creditor or representative of the creditor).
2. That I have knowledge of all of the circumstances connected with the claim referred to below.
3. That the debtor was, at the date of the Notice of Intention to make a Proposal, namely April 8, 2019, and still is, indebted to the creditor in the sum of \$ \_\_\_\_\_, as specified in the statement of account (or affidavit) attached and marked Schedule "A" after deducting any counterclaims to which the debtor is entitled. (The attached statement of account or affidavit must specify the vouchers or other evidence in support of the claim.)

4. Check and complete appropriate category

- A. UNSECURED CLAIM OF \$ \_\_\_\_\_

(Other than as a customer contemplated by Section 262 of the Act)

That in respect of this debt, I do not hold any assets of the debtor as security and

(Check appropriate description)

- Regarding the amount of \$ \_\_\_\_\_, I do not claim a right to a priority.  
("Ordinary Creditor")

- Regarding the amount of \$ \_\_\_\_\_, I claim a right to a priority under section 136 of the Act.  
("Preferred Creditor")

(Set out on an attached sheet details to support priority claim)

- B. CLAIM OF LESSOR FOR DISCLAIMER OF A LEASE \$ \_\_\_\_\_

That I hereby make a claim under subsection 65.2(4) of the Act, particulars of which are as follows:  
(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based)

- C. SECURED CLAIM OF \$ \_\_\_\_\_

That in respect of this debt, I hold assets of the debtor valued at \$ \_\_\_\_\_ as security, particulars of which are as follows:

(Give full particulars of the security, including the date on which the security was given and the value at which you assess the security, and attach a copy of the security documents.)

- D. CLAIM BY FARMER, FISHERMAN OR AQUACULTURIST OF \$ \_\_\_\_\_

That I hereby make a claim under subsection 81.2(1) of the Act for the unpaid amount of \$ \_\_\_\_\_  
(Attach a copy of sales agreement and delivery receipts).

T. 514.908.3796 / 1.866.595.9751  
F. 514.934.8603  
[claims@richter.ca](mailto:claims@richter.ca)

Richter Advisory Group Inc.  
Richter Groupe Conseil Inc.  
1981 McGill College  
Montréal (QC) H3A 0G6      Montréal, Toronto

- E. CLAIM BY WAGE EARNER OF \$ \_\_\_\_\_  
 That I hereby make a claim under subsection 81.3(8) of the Act in the amount of \$ \_\_\_\_\_  
 That I hereby make a claim under subsection 81.4(8) of the Act in the amount of \$ \_\_\_\_\_
- F. CLAIM BY EMPLOYEE FOR UNPAID AMOUNT REGARDING PENSION PLAN OF \$ \_\_\_\_\_  
 That I hereby make a claim under subsection 81.5 of the Act in the amount of \$ \_\_\_\_\_  
 That I hereby make a claim under subsection 81.6 of the Act in the amount of \$ \_\_\_\_\_
- G. CLAIM AGAINST DIRECTOR \$ \_\_\_\_\_  
*(To be completed when a proposal provides for the compromise of claims against directors.)*  
 That I hereby make a claim under subsection 50(13) of the Act, particulars of which are as follows:  
*(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)*
- H. CLAIM OF A CUSTOMER OF A BANKRUPT SECURITIES FIRM \$ \_\_\_\_\_  
 That I hereby make a claim as a customer for net equity as contemplated by section 262 of the Act, particulars of which are as follows:  
*(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)*

5. That, to the best of my knowledge, I am (or the above-named creditor is) (or am not or is not) related to the debtor within the meaning of section 4 of the Act, and have (or has) (or have not or has not) dealt with the debtor in a non-arm's-length manner.

6. That the following are the payments that I have received from, the credits that I have allowed to, and the transfers at undervalue within the meaning of subsection 2(1) of the Act that I have been privy to or a party to with the debtor within the three months (or, if the creditor and the debtor are related within the meaning of section 4 of the Act or were not dealing with each other at arm's length, within the 12 months) immediately before the date of the initial bankruptcy event within the meaning of subsection 2(1) of the Act: *(provide details of payments, credits and transfers at undervalue)*

Dated at \_\_\_\_\_, this \_\_\_\_\_ day of \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
*Signature of creditor*

\_\_\_\_\_  
*Signature of witness*

Telephone number: \_\_\_\_\_ Fax number: \_\_\_\_\_

E-mail address: \_\_\_\_\_

NOTE: If an affidavit is attached, it must have been made before a person qualified to take affidavits.

WARNINGS: A trustee may, pursuant to subsection 128(3) of the Act, redeem a security on payment to the secured creditor of the debt or the value of the security as assessed, in a proof of security, by the secured creditor.

Subsection 201(1) of the Act provides severe penalties for making any false claim, proof, declaration or statement of account.

**PROXY**

(Subsection 102(2) and paragraphs 51(1)e) and 66.15(3)b) of the Act)

In the Matter of the Proposal of **Biomod Concepts Inc.**

I, \_\_\_\_\_, of \_\_\_\_\_  
*(name of creditor) (name of town or city)*

a creditor in the above matter, hereby appoint \_\_\_\_\_ of \_\_\_\_\_,  
 to be my proxyholder in the above matter, except as to the receipt of dividends, \_\_\_\_\_ (with or without) power to  
 appoint another proxyholder in his or her place.

Dated at \_\_\_\_\_, this \_\_\_\_\_ day of \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
*Signature of creditor*

Per: \_\_\_\_\_  
*Name and Title of Signing Officer*

\_\_\_\_\_  
*Signature of witness*

# RICHTER

CANADA

Province de Québec

District de : Québec

No division : 01-Montréal

No cour : 500-11-056311-190

No dossier : 41-2496064

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre commerciale)

Loi sur la faillite et l'insolvabilité

## FORMULAIRE DE VOTATION (proposition déposée en vertu de la section I) (alinéa 51(1)f) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de  
**Biomod Concepts Inc.**

Je, \_\_\_\_\_, créancier  
(ou Je, \_\_\_\_\_, représentant de \_\_\_\_\_ créancier)  
de \_\_\_\_\_ (nom de la ville), créancier dans l'affaire susmentionnée à l'égard de la  
somme de \_\_\_\_\_ \$, demande au syndic agissant relativement à la proposition de **Biomod  
Concepts Inc.**, de consigner mon vote \_\_\_\_\_ (en faveur de ou contre) l'acceptation de la  
proposition faite le 7 octobre 2019.

Daté le \_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 201\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Nom du créancier (personne physique)  
(Veuillez écrire en lettres moulées)

\_\_\_\_\_  
Signature du créancier (personne physique)

\_\_\_\_\_  
Signature du témoin

– OU –

\_\_\_\_\_  
Nom du créancier (personne morale)  
(Veuillez écrire en lettres moulées)

\_\_\_\_\_  
Signature du créancier (personne morale)

\_\_\_\_\_  
Signature du témoin

\_\_\_\_\_  
Nom et titre du signataire autorisé  
(Veuillez écrire en lettres moulées)

**RICHTER**

CANADA  
Province of Québec  
District of: Québec  
Division No.: 01-Montréal  
Court No.: 500-11-056311-190  
Estate No.: 41-2496064

SUPERIOR COURT  
(Commercial Division)  
*Bankruptcy and Insolvency Act*

**VOTING LETTER  
(Division 1 Proposal)  
(Paragraph 51(1)f) of the Act**

**In the Matter of the Proposal of  
Biomod Concepts Inc.**

I, \_\_\_\_\_, creditor  
(or I, \_\_\_\_\_, representative of \_\_\_\_\_, creditor)  
of \_\_\_\_\_ (name of city), a creditor in the above matter for the sum of  
\$ \_\_\_\_\_, hereby request the trustee acting with respect to the proposal of **Biomod Concepts Inc.**  
to record my vote \_\_\_\_\_ (for or against) the acceptance of the proposal as made on October 7, 2019.

Dated at \_\_\_\_\_, this \_\_\_\_ day of \_\_\_\_\_ 201\_\_.

\_\_\_\_\_  
Name of Individual Creditor (Please print)

\_\_\_\_\_  
Signature of Individual Creditor

\_\_\_\_\_  
Signature of Witness

- OR -

\_\_\_\_\_  
Name of Corporate Creditor (Please print)

\_\_\_\_\_  
Signature of Corporate Creditor

\_\_\_\_\_  
Signature of Witness

\_\_\_\_\_  
Name and Title of Signing Officer (Please print)